

Soumagne, vendredi 12 juin 2009

## Infrabel inaugure la Ligne à Grande Vitesse Liège – frontière allemande La ligne 3, dernier maillon du réseau de Lignes à Grande Vitesse belge

Infrabel, le gestionnaire de l'infrastructure ferroviaire belge, inaugure ce vendredi 12 juin une nouvelle Ligne à Grande Vitesse (LGV) située entre Liège et la frontière allemande. Cette nouvelle infrastructure, sera mise à disposition des opérateurs ferroviaires dès dimanche, permettant ainsi de relier Liège à Cologne en 1h01 au lieu de 1h23. Il s'agit d'une étape clé du projet de réseau de lignes à grande vitesse belge faisant de la Belgique le premier pays européen doté d'un réseau de lignes à grande vitesse complet, de frontière à frontière.

### Une infrastructure performante pour nos clients : Liège-Cologne en 1h01

À partir du 14 juin, les TGV qui emprunteront la Ligne à Grande Vitesse Liège-frontière allemande (LGV3) pourront désormais effectuer la liaison Liège-Cologne en 1h01 au lieu de 1h23. Cette nouvelle infrastructure se trouve sur l'axe stratégique Bruxelles-Francfort pour lequel le temps de parcours passera à 3h04 au lieu de 5h00 avant la Grande Vitesse.

En quittant Liège, précisément à Chênée, les trains traversent le tunnel de Soumagne, tunnel ferroviaire à deux voies le plus long de Belgique (près de 6,5km), dans lequel ils peuvent circuler jusqu'à 200km/h. Ils longent ensuite la E40 jusque Walhorn, à 260 km/h, en passant par de nombreux ouvrages d'art, tels que le Viaduc de José, le Viaduc de Herve, le Viaduc de Battice, et la tranchée couverte de Walhorn. La ligne 3 s'achève à la sortie de cette tranchée couverte de 1,1km et rejoint la ligne classique modernisée jusqu'à la frontière où elle est reliée au réseau ferroviaire allemand vers Cologne et Francfort.

Les travaux de construction de la ligne 3, effectués par la filiale d'Infrabel TUC RAIL ont commencé en 2001 et ont duré six ans. L'homologation des voies et de la caténaire a été menée avec succès en octobre 2007, suivie des tests de signalisation et des tests des équipements de sécurité du tunnel de Soumagne. Le SFICF (Service de Sécurité et d'Interopérabilité des chemins de Fer) a délivré **l'homologation de la LGV3 à Infrabel ce mardi 9 juin 2009**. Dès dimanche 14 juin, la ligne sera donc à disposition des opérateurs ferroviaires.

### Intégration optimale et sécurité maximale pour une ligne exemplaire

Cette toute nouvelle ligne a fait l'objet d'une grande variété de **mesures visant à intégrer de façon optimale à son environnement, tant du point de vue écologique que humain** : murs antibruit, écoducs, tranchées couvertes, financement de fouilles archéologiques, participation à des projets locaux pour la biodiversité, concertation permanente avec les riverains lors des travaux en sont quelques exemples.

Infrabel y a installé le **système de signalisation ETCS et le système de communication GSM-R**. Ces deux systèmes permettent à nos services d'assurer une sécurité maximale sur toute la ligne. Ce choix répond également à nos exigences de bon usage des deniers publics en anticipant les décisions de la Commission Européenne et l'évolution de la technologie à bord des TGV. Il permet également l'**interopérabilité** des différents réseaux européens, en simplifiant la traversée des frontières.

## Infrabel investit durablement pour le rail de demain

Infrabel investit chaque année dans de **nouvelles infrastructures résolument tournées vers l'avenir**. La Ligne à Grande Vitesse Liège-frontière allemande représente un investissement majeur d'environ 830 millions €, sur un total de +/- 2,2 milliards € pour la « branche Est » (Bruxelles-frontière allemande), en ce compris les +/- 680 millions € consacrés à la ligne 2 (Louvain-Liège) et la modernisation des tronçons de lignes préexistantes. Notons bien que le réseau de lignes à Grande vitesse profite également au réseau intérieur : sur les 139 km de ligne de la branche Est, seuls les 36km de la LGV3 sont en site propre ; partout ailleurs, les lignes sont partagées avec le trafic intérieur qui peut donc bénéficier de gain de temps parfois considérable.

Conclure un projet aussi réussi nous donne encore plus de motivation pour de nouveaux défis : le Diabolo, le « train à voile » et l'installation de l'ETCS sur certaines lignes classiques sont autant de projets qui nous permettront d'améliorer encore la qualité du réseau belge de lignes à grande vitesse. Grâce à ce réseau en étoile, Infrabel s'affirme résolument comme le carrefour du rail européen, reliant la Grande-Bretagne, la France, les Pays-Bas et l'Allemagne. En inaugurant la ligne Liège-frontière allemande, Infrabel fait de la Belgique le **premier pays européen doté d'un réseau de lignes à grande vitesse complet, de frontière à frontière**.

---

*Infrabel est la société anonyme de droit public responsable de la gestion, de l'entretien, du renouvellement et du développement du réseau ferroviaire belge. L'entreprise est également responsable de l'octroi des licences et des droits de passage aux opérateurs belges et étrangers. La structure particulière de l'actionariat d'Infrabel garantit sa totale indépendance. Infrabel a été créée au 1er janvier 2005 après la scission des Chemins de fer belges et fait partie du groupe SNCB. L'entreprise emploie actuellement quelque 12 500 personnes et réalise un chiffre d'affaires d'environ 1 milliard d'euros (2008).*